

EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2015

Présents : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Josette BERARD, Cécile TABEAU, Marie-Joëlle EMON, Nina POUPELIN, Susan HANCOCK

Messieurs Anthony DUPUY, Eric BUINIER, Bernard VICENTY, Henri BLOIS, Christopher HANCOCK, Claude SORLIN,

Absents :Mme Charlène ARRIVE (pouvoir à Anthony DUPUY), Alain POTTIER (Pouvoir à Agnès POTTIER)

Cécile TABEAU a été nommée secrétaire de séance.

1-Prise de compétence pour la délivrance des Autorisations d'Urbanisme, et Délégation à la CDA

Madame le Maire informe que la loi ALUR met fin au 01/07/2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des Autorisations d'Urbanisme dans les communes appartenant à des communautés de plus de 10 000 habitants.

La CDA dispose d'un service instructeur et va le mettre à disposition des communes membres.

Dans un premier temps, le Conseil Municipal doit délibérer pour que le Maire devienne autorité compétente pour délivrer les Autorisations d'Urbanisme. Le Conseil Municipal donne son accord

Dans un second temps le Conseil Municipal doit délibérer pour déléguer l'instruction des Autorisations d'Urbanisme à la CDA, et approuver la convention précisant les modalités de cette mise à disposition. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés donne son accord.

2-Convention avec l'Ecole E.T.A.A 722 pour la mise en place d'un chargé de mission» de la base aérienne

Madame le Maire informe l'assemblée de la mis en place en 2008 par l'armée de l'air du réseau des "chargés de mission de la base aérienne". Ceux-ci peuvent dans le cadre de sujets relatifs à la défense et relevant de l'armée de l'air,devenir le collaborateur privilégié du correspondant défense désigné par le Conseil Municipal. A ce titre le Colonel, commandant l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air 722 propose M. Pierre ROUSSEAU, domicilié à Mesnac, comme chargé de mission de la base aérienne de Saintes. Ce dernier pourra apporter son soutien au correspondant défense de la commune. A cet effet, si la collectivité est intéressée, une convention est proposée définissant les modalités de mise en place du chargé de mission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés , donne son accord

3-Adhésion à la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)

Madame le Maire informe l'assemblée que la FDGDON 17 coordonne, conformément aux dispositions réglementaires, les actions de lutte collective contre les animaux nuisibles des cultures et plus particulièrement les ragondins, rats musqués, campagnol, rongeurs, chenilles défoliatrices et la cicadelle.. Elle propose au Conseil Municipal d'adhérer à cette fédération. le montant annuel est de 0,14 € par hectare. Pour la collectivité le montant s'élèverait à 160 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés , donne son accord

4- Motion proposée par le CESER pour le respect des engagements pris dans la convention de financement de la LGV Paris-Bordeaux

Madame le Maire donne lecture de la Motion votée par le CESER, dénonçant les remises en cause des engagements pris à l'égard des collectivités à propos des dessertes de la Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux

Le CESER demande a minima une qualité de desserte au moins équivalente à ce qu'elle était au moment du lancement des travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, soutient le CESER dans cette action et vote par conséquent la motion proposée.

5-Devis éclairage public Place des Capucins-Rue de chez Tuffet

Madame le Maire expose les devis proposés par le SDEER pour un éclairage supplémentaire place des Capucins, afin d'éclairer le cheminement vers l'abri bus, ainsi qu'un éclairage supplémentaire rue de chez Tuffet.

Le devis pour la Place des Capucins s'élève à 1573,77 € pour la part communale

Le devis pour la rue de chez Tuffet s'élève à 1781,25 € pour la part communale.

le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte ces devis et opte pour le règlement en une fois dès que les travaux auront été effectués.

6- Demande de subvention pour un voyage scolaire pour 2 enfants en CLIS

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une enseignante de la CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire) de l'école publique de Matha, demande l'octroi d'une subvention pour un voyage scolaire, concernant deux enfants domiciliés sur la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'octroyer un montant de 30 € par enfant soit un montant total de 60 €

Ce montant sera inscrit au budget 2015

7- Devis feu d'artifice pour le 04 juillet

Madame le Maire donne lecture du devis proposé par M. AUGIER, qui effectue chaque année le tir du feu d'artifice. Le montant s'élève à 1800 €. Le Conseil Donne son accord

8- Établissement du bureau de vote pour les élections Départementales des 22 et 29 mars

Dimanche 22 mars 2015

8h-10h	10h-12h	12h-14h	14h-16h	16h-18h
Agnès POTTIER	Cécile TABEAU	Claude SORLIN	Anthony DUPUY	Agnès POTTIER
Séverine GILBERT	Josette BERARD	Agnès POTTIER	Joëlle EMON	Bernard VICENTY
Eric BUINIER	Nina POUPELIN	Séverine GILBERT	Bernard VICENTY	Henri BLOIS

Dimanche 29 mars 2015

8h-10h	10h-12h	12h-14h	14h-16h	16h-18h
Agnès POTTIER	Cécile TABEAU	Claude SORLIN	Anthony DUPUY	Agnès POTTIER
Séverine GILBERT	Josette BERARD	Agnès POTTIER	Joëlle EMON	Bernard VICENTY
Eric BUINIER	Nina POUPELIN	Séverine GILBERT	Bernard VICENTY	Henri BLOIS

9-Questions diverses

Madame le Maire

Informe d'une demande de la commune de Villars Les Bois qui souhaite organiser l'animation de Noël en commun avec Migron. Le Conseil est d'accord sur le principe de regroupement.

Informe que les locataires du 6 avenue de la République souhaitent faire une séparation devant la porte de leur garage avec des panneaux bois. Le Conseil Municipal est d'accord

Informe des coûts des panneaux signalétiques, et radars pédagogiques par le syndicat de la voirie. Le Conseil demande un inventaire des stocks.

Propose une réflexion sur les changements de décors de Noël dans le bourg. La commission d'aménagement se charge du projet. Proposition de budget 2000 €

Bernard VICENTY

Demande qu'il y ait toujours deux agents effectifs sur la commune en période de congés.

Donne le compte-rendu de la commission des chemins qui a travaillé sur la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale. Plusieurs chemins blancs entretenus régulièrement ont été rajoutés.

Claude SORLIN

Signale un effondrement de la route « rue des Egaux », ainsi qu'une importante flaque d'eau devant l'aire de jeux des enfants.

Henri BLOIS

Signale que la porte du terrain de jeux à côté de la salle des fêtes ferme mal.

Remet le rapport de l'assemblée générale de L'ADELFA, dont il est délégué. Indique une légère augmentation de la cotisation pour l'année 2015(0,153 € par habitant au lieu 0,150 € en 2014)

Anthony DUPUY

Donne le compte-rendu du projet « Vivre Ensemble », et le calendrier des activités.

Informe de quelques travaux et aménagements à prévoir dans la salle mise à disposition pour les animations « Vivre ensemble », à l'étage de la salle des fêtes.

Propose un projet de présentation de la place des Capucins « Coeur de village »

Le Maire,
Agnès POTTIER